

DEAS - DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT/E

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de développement des compétences
Contrat ou période de professionnalisation

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation :
diplôme DEAS - diplôme d'état d'aide-soignant/e

DUREE

Durée en centre : 595 heures
Durée en entreprise : 840 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 04/09/2018 au 05/07/2019.
Concours au mois de mars 2018
Date limite de dépôt des dossiers d'inscription au concours : le 9 février 2018

LIEUX DE FORMATION

GMTI94
Pôle Santé Social
13-15 rue Lebrun
94400 Vitry-sur-Seine
gmti94@ac-creteil.fr
Tél : 01 56 74 14 60

CONTACT

Kheira Abdelmalek
gmti94@ac-creteil.fr

TARIFS

Nous consulter

OBJECTIFS

Prendre en charge l'accueil, la sécurité morale, affective et sanitaire des malades ; assurer les soins d'hygiène, de confort et les loisirs des personnes malades, âgées ou atteintes d'un handicap ; seconder le personnel infirmier dans les soins médicaux ; travailler en équipe et en étroite collaboration avec les services

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

L'aide soignant travaille auprès de personnes dépendantes de tous âges en structures hospitalières, maisons de retraite ou services d'aide à domicile (SSIAD). Il/Elle travaille sous le contrôle d'un infirmier

PRE-REQUIS

Positionnement : réglementaire.

Être admis au concours d'entrée. Être âgé de plus de 17 ans et à jour de ses vaccinations au démarrage de la formation.

Les titulaires des titres ou diplômes : DEAP, ADVF, DEAVS, DEAMP, MCAD, DEA sont dispensés du concours d'entrée et de certains modules, en fonction de leur certification.

MODALITES DE RECRUTEMENT

Contactez le Greta qui propose la formation

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux
Mises en situation
Cas pratiques
Mises en situation professionnelles sur lieux de stage
Cours du jour

CONTENUS

▶ M1 Accompagnement d'une personne dans les activités de la vie quotidienne	140h
▶ M2 L'état clinique d'une personne	70h
▶ M3 Les soins	175h
▶ M4 Ergonomie	35h
▶ M5 Relation - Communication	70h
▶ M6 Hygiène des locaux hospitaliers	35h
▶ M7 Transmission des informations	35h
▶ M8 Organisation du travail	35h